

Education: des mesures pour les jeunes "oubliés" des petits villages (rapport)

Paris, 5 mars 2020 (AFP) -

Un rapport remis jeudi au ministre de l'Education nationale s'intéresse au sort des 10 millions de jeunes "oubliés" qui vivent dans des petits villages et villes, suggérant par exemple d'accroître l'ouverture des grandes écoles aux lycées de ces territoires.

L'auteur de ce rapport, Salomé Berlioux, avait été missionnée en septembre dernier par Jean-Michel Blanquer pour réfléchir aux obstacles rencontrés par les jeunes qui habitent loin des villes. Ce rapport s'intitule "Orientation et égalité des chances dans la France des zones rurales et des petites villes. Restaurer la promesse républicaine".

"Le but est de proposer des solutions à une jeunesse souvent oubliée dans le débat public. Car le constat est alarmant : 65% des moins de 20 ans qui grandissent dans des zones rurales et dans les villes de moins de 25.000 habitants rencontrent un manque profond d'opportunités, en termes de mobilité notamment, mais aussi une réelle autocensure", explique à l'AFP Salomé Berlioux, auteure des "Invisibles de la République".

Selon cette jeune femme de 30 ans, qui a grandi dans l'Allier, ces jeunes construisent leur avenir avec "une orientation beaucoup plus contrainte et des aspirations plus limitées que ceux des grandes métropoles".

"Les indicateurs montrent à quel point les collégiens, lycéens et étudiants des territoires isolés sont entravés à l'heure de construire leur avenir. A catégorie socioprofessionnelle équivalente, à résultats scolaires équivalents, les défis qu'ils doivent affronter les placent dans une situation de départ nettement moins favorable que les jeunes Parisiens, Lyonnais ou Bordelais", écrit-elle.

Salomé Berlioux, après une centaine d'entretiens et d'auditions menés depuis septembre 2019 avec des jeunes, des acteurs de l'Etat, des membres de la communauté scientifique ou encore des collectivités territoriales, fait état de 25 préconisations, appelant à des "solutions concrètes".

Elle suggère l'idée que le ministère de l'Education "organise une campagne de promotion des parcours des territoires : via par exemple un partenariat avec un média, qui met en avant chaque semaine un parcours de collégien, lycéen, étudiant engagé au sein de sa commune ou de son département", écrit le rapport.

Salomé Berlioux préconise aussi d'"intégrer la dimension territoriale dans les démarches d'ouverture sociale des grandes écoles"; de "systématiser l'accès au permis de conduire à 17 ans" ou encore de "faire évoluer l'intitulé du secrétariat d'Etat auprès du ministre de l'Education et de la jeunesse pour y mentionner l'égalité des chances".

asm/ito/epe/bma

Afp le 05 mars 20 à 16 13.